

L'INTERVIEW IMAGINAIRE DE FREDO LA FRIPOUILLE (N° 6)

Le **Réseau anti-arnaques** se propose d'interviewer régulièrement **Frédéric WINNER**, dit **Frédo La Fripouille**, afin d'évoquer les principales techniques utilisées par les professionnels les moins recommandables.

Rappelons que **Frédo La Fripouille** est un pur avatar créé par le **Réseau anti-arnaques**. Mais, bien évidemment, il s'inspire largement de professionnels existants.

RAA : Voici deux semaines, vous nous indiquiez en exclusivité que vous alliez créer une fondation. Pouvez vous nous en dire plus ?

Frédo : Oui, j'ai préféré anticiper, puisque de toutes façons je sais que vous avez des sources internes au sein de mon groupe et donc que vous m'auriez posé la question. Vous savez, aujourd'hui, un chef d'entreprise doit avoir le don de l'anticipation. D'ailleurs, ma devise préférée est « anticiper pour ne pas subir. »

RAA : Quel sera le titre de cette fondation ?

Frédo : Vous pouvez dire « quel est le titre » puisqu'elle est déjà opérationnelle. Il s'agit tout simplement de la Fondation Frédo la Fripouille (la 3F comme je la surnomme).

RAA : Vous vouliez flatter votre égo ?

Frédo : Oh vous savez « et go, on y va » est une belle expression pour démontrer le dynamisme d'un entrepreneur qui veut faire évoluer un monde si peu équitable.

RAA : Qui est le Président ?

Frédo : Moi

RAA : Et le comité exécutif ?

Frédo : Il est composé de mon épouse, de mon beau-frère, de six neveux et nièces. D'ailleurs, il y a quatre hommes et quatre femmes. J'ai voulu qu'il y ait une polarité.

RAA : Vous voulez dire une parité ?

Frédo : Si vous voulez.

RAA : Donc il s'agit d'une Fondation à caractère familiale.

Frédo : Je prends les compétences où elles existent, c'est tout.

RAA : Votre fonction de Président au sein de cette Fondation sera-t-elle rémunérée, et si oui, pour quel montant ?

Frédo : C'est en cours de négociation. Donc, je ne peux pas encore vous répondre.

RAA : Une négociation entre qui et qui ?

Frédo : Entre moi et moi : moi, dirigeant du groupe que j'ai fondé, et moi, Président de la FFF.

RAA : Finalement, en cumulant ces fonctions, ne jouez-vous pas un peu à Docteur JEKIL et Mister HYDE ?

Frédo : Je ne connais pas ce médecin. Et le HYDE en question ne me dit rien non plus.

RAA : Je ne sais toujours pas quels sont les objectifs de cette fondation.

Frédo : C'est simple : œuvrer pour que l'information économique qui est diffusée soit honnête et transparente. Aujourd'hui, les chefs d'entreprise n'osent pas évoquer leurs résultats, leur fortune, leurs échecs, les persécutions qu'ils subissent. Je veux libérer la parole, éradiquer les non-dits. Je peux vous dire que la presse économique française, et même mondiale, s'inquiète beaucoup de cette initiative car la langue de bois économique va enfin disparaître, et tout cela grâce à un dirigeant qui ose appuyer où cela fait mal !

RAA : Quelles seront les recettes de cette Fondation ? Quel logo a été choisi pour l'identifier ?

Frédo : Les dons seront bien sûr, la source principale des recettes, sachant que mon groupe s'engage d'ores et déjà, du moins jusqu'à la fin de cette année, à reverser 10 % de son chiffre d'affaires à la Fondation. Le logo que j'ai choisi est bien évidemment porteur de symbole : un papillon rouge. La couleur rouge exprime l'urgence à mener des actions concrètes. Quant au papillon, il démontre l'extraordinaire évolution de mon groupe (pensez à la métamorphose de la chenille en papillon, une merveille de la Nature) qui est parti de rien et qui est désormais un acteur économique incontournable en France, bientôt en Europe et, à terme, dans le monde.

RAA : Justement, il est de bon ton pour une Fondation, afin de soigner sa communication, de s'entourer d'une personnalité connue qui est en quelque sorte la marraine de l'association. C'est votre cas ?

Frédo : Oui, c'était ma volonté. Or, après de nombreux contacts auprès de célébrités du showbiz et du sport, je me suis rendu compte qu'elles souhaitaient toutes être rémunérées pour cette fonction. Vous vous rendez compte : seul l'appât du gain semble les motiver ! Elles n'ont toujours pas intégré la notion de solidarité et de bénévolat. Vous voulez que je vous dise : le monde actuel est attristant.

RAA : J'ai consulté le site de la fondation. J'ai remarqué dans la rubrique « mentions légales » qu'il était hébergé à Reykjavik en Islande. Or, dans la presse, nous connaissons parfaitement l'aspect sulfureux des sites qui s'installent dans ce pays.

Frédo : Elle est belle la presse ! Vous consultez notre site, vous négligez les articles de présentation et les superbes discours du Président de la Fondation, mais vous vous focalisez sur les mentions locales dont tout le monde se fout royalement. Vous savez, la Fondation veut aussi inculquer la notion de respect dans le monde journalistique. Je constate que la tâche sera rude.

RAA : Très bien, tournons donc la page de cette Fondation et revenons à votre groupe. Le journal **NEWSAPART** évoque cette semaine une affaire de présomption de fraude fiscale au sein de votre groupe. Vous pouvez nous éclairer ?

Frédo : Oui, bien sûr, je n'ai rien à cacher. J'ai appliqué une exonération de TVA sur diverses prestations et, effectivement, le Code fiscal ne les prévoit pas.

RAA : Vous avez donc voulu, si vous me permettez l'expression, « truander » les services fiscaux ?

Frédo : C'est une arnaque légale dans la mesure où, aujourd'hui, pour décrypter le Code des impôts, il faut avoir fait des études à Bac + 25 ! J'ai interprété en toute bonne foi un article du Code fiscal, point barre.

RAA : Une « arnaque légale ». Curieuse expression ? Il s'agit d'un oxymore, n'est-ce pas ?

Frédo : Je ne connais pas ce terme. Mais, comme j'ai appris le latin et le grec dans ma jeunesse, je pense pouvoir décoder facilement le sens de votre mot savant. Apparemment, vous voulez épater la galerie aujourd'hui ! Dans oxymore, il y a le vieux verbe français « occire » (tuer) et aussi le terme « mort » (deuil). Cela voudrait donc dire que les décisions fiscales tuent l'entrepreneuriat libre.

RAA : Pas du tout ; Un oxymore est la juxtaposition de termes qui sont, a priori, incompatibles. Par exemple « un silence assourdissant » est un oxymore. Quand vous

dites « arnaque légale » il s'agit bien d'un oxymore puisqu'une arnaque est, par essence, illégale. D'ailleurs, je suis surpris que vous, en tant que « juriste hors pair » (pour reprendre votre propre expression dans la précédente interview), vous utilisiez le terme « arnaque. » En effet, il n'existe pas dans le Code pénal. Le terme approprié est « escroquerie. »

Frédo : Je n'ai pas du tout compris pourquoi vous parlez du silence assourdissant et de carburant. Permettez-moi de vous dire que, aujourd'hui, vous tenez des propos particulièrement techniques. Mais, par contre, j'ai parfaitement compris que vous étiez particulièrement remonté contre moi aujourd'hui. Ne vous inquiétez pas, j'ai l'habitude : j'ai conscience que le talent, le renouveau dans les idées, l'intelligence associée à la modestie, et la réussite facile peuvent attiser une jalousie malsaine. Il est plus que temps que cette interview se termine. La Fondation m'attend et il me hâte de retrouver sa sérénité et sa pureté.



INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex (contact@arnaques-infos.org). Elle alimente la page Facebook du RAA.

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)